

come il s'estoient vantés de faire » (39), 1442-43. Au nombre de huit mille chevaux, ils s'avançaient vers les états du duc après avoir *appatis* (rançonnés) la ville de Lyon de six cens salus d'or. Puis le 29 mars 1442-43, on apprit la terrible nouvelle que le vendredi après *Oculi*, une ou deux heures avant le jour, a été prinse, et par la rivière de Soonne qui estait espanchiée parmy les prés, la ville de Vimies (Neuville-l'Archevêque) en l'Empire les Lyon », par le seigneur de Beauvoys, Escorcheur (40). Les excès commis dans cette ville par ces brigands furent lamentables : « Ils ont prins, dit un témoin oculaire, tous ceulx de la dicte ville, les ont mis à grandes rançons, tué les aucuns, violés pucelles, efforcés les femmes, fourraigiés toute la ville et ont couruz sept ou huit lieues au pays de Savoie (Vimies appartenait alors au duc de Savoie), pris prisonniers, coupé la gorge à plusieurs jeunes femmes après qui les avoient cogneues, les dépouiller et fait plusieurs autres inhumanités et abominations, telles que les Sarrasins ne font pas aux chrétiens (41). »

Aussi la terreur était grande dans tout le pays voisin ; on sonnait le *retrait* ; toutes les villes murées faisaient garde jour et nuit et recueillaient manants et bétails. Qu'arriva-t-il à Chazay ? Rien ne vient nous l'apprendre, l'absence aux archives d'Ainay de tout document de cette année, 1443, de même qu'à Lyon la perte de tout registre municipal de cette année laisse croire à quelque grand bouleversement.

Cependant le duc de Bourgogne, le duc de Savoie et le

(39) Canat de Chizy. *Ecorcheurs*. Notes et documents.

(40) Canat de Chizy. *Ecorcheurs*. Notes et documents.

(41) Canat de Chizy. *Ecorcheurs*. Notes et documents.